



Association des propriétaires du lac Deligny

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 14 JUIN 2015
À Mandeville à la salle municipale de 9h00 à 10h30

PRÉSENCES:

26 personnes

Mot de bienvenue

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour

Mme Johanne Pelletier, vice-présidente, ouvre la 8^{ième} assemblée de l'association en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence. Elle mentionne que M. Daniel Cossement ne pouvait être présent en raison de problèmes de santé.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Constatation du quorum
4. Propositions de l'assemblée
5. Présentation des membres du conseil d'administration
6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2014
8. Rapport du président : bilan des activités
9. Résultats sur la qualité de l'eau du lac Deligny 2014
10. Site web et Facebook
11. Résultats financiers
12. Rapport du vérificateur
13. Élections :
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Postes à combler
 - c) Élections et annonce des résultats
14. Varia
15. Mot de la fin par le président
16. Levée de l'assemblée

Après lecture de l'ordre du jour, Mme Pelletier demande si des variés sont souhaités : 2 variés sont ajoutés :

- Les pistes des VTT du lac Deligny par M. Jean-Denis Lacourse
- La vitesse automobile autour du lac Deligny par M. Pierre Bruyère.

Adoption de l'ordre du jour proposée par M. Claude Dignard, appuyée par Mme Francine Desjardins.

2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Mme Johanne Pelletier confirme la régularité de l'avis de convocation par un envoi postal à la mi-mai 2015.

Adoption de la régularité de l'avis de convocation par M. Jean-Claude Charpentier, appuyée par M. Jean-Denis Lacourse.

3. Constatation du quorum

Pour qu'il y ait quorum il doit y avoir une présence minimale de 10% des membres.

Mme Johanne Pelletier confirme le quorum compte tenu de la présence de 26 personnes.

Adoption de la constatation du quorum par Mme Francine Desjardins, appuyée par M. Jean-Denis Lacourse.

4. Propositions de l'assemblée

Il n'y a pas de proposition de l'assemblée.

5. Présentation des membres du conseil d'administration

Mme Johanne Pelletier présente les membres du conseil d'administration et précise leur rôle au sein du comité.

6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

M. Claude Dignard propose Mme Johanne Pelletier comme présidente : cette proposition est appuyée par M. Robert Grégoire.

Mme Johanne Pelletier propose Mme Ghislaine Hotte comme secrétaire, appuyée par M. Claude Dignard.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle générale de 2014

Lecture faite par Mme Ghislaine Hotte.

Adoption du procès-verbal, après l'ajout du nombre de participants 2014 (19 participants), par M. Jean-Guy Prescott, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier.

8. Rapport du président : bilan des activités

Mme Johanne Pelletier présente le bilan des activités de la dernière année au nom de M. Daniel Cossement :

- Analyse des eaux du lac et ruisseaux : le bilan 2014 démontre des résultats comparables à l'année précédente. Mme Johanne Pelletier remercie Mme Ghislaine Hotte, M. Daniel Cossement et M. Claude Dignard pour la réalisation de ces activités ;
- Quatre réunions régulières du CA : en juillet et octobre 2014, en février et mai 2015 ;
- Deux rédactions du Delignois : en décembre 2014 et un autre prévu en juillet 2015 ;
- Deux réunions du RAME (Regroupement des Associations des lacs de Mandeville en Environnement) ;
- Préparation de l'assemblée générale annuelle.

9. Résultats sur la qualité de l'eau du lac Deligny 2014

Mme Johanne Pelletier présente les résultats 2014. Elle mentionne que les données sont compilées depuis 2007, soit 8 ans. Elle mentionne que depuis ce temps, nous sommes inscrits au réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV Lacs), organisme du développement durable, de l'environnement et des parcs pour suivre l'évolution de la qualité des eaux de notre lac. L'inscription 2014 n'ayant pas été retenue car tardive, les analyses ont été effectuées par un laboratoire privé et ont engendré des frais.

L'échantillonnage a été fait dans la partie la plus profonde du lac.

A l'aide d'un tableau sommaire, Mme Pelletier donne les résultats 2014 en les comparant avec ceux de 2013 pour le phosphore total, la chlorophylle, le carbone organique dissous et la transparence. Les résultats 2014 sont dans les mêmes valeurs que les années précédentes.

Elle présente ensuite le tableau synthèse sur la qualité bactériologique des eaux : de « A » excellente à « D » polluée en raison des coliformes fécaux et des entérocoques.

Elle utilise le tableau des données du lac Deligny pour comparer les résultats. En bref le lac Deligny a une cote « A » pour ce qui est du centre du lac, de la décharge, de la passe du lac Nazaire. Pour ce qui du ruisseau du lac Noir, il aurait une cote « C » passable et le ruisseau Prescott des cotes allant de « C » passable (1km à l'intérieur) à « B » bonne en amont. En résumé, pour l'ensemble du lac, la qualité de l'eau est excellente. Deux points demeurent à surveiller, le ruisseau du lac Noir et le ruisseau Prescott.

Pour l'année 2015, les analyses seront poursuivies.

Pour compenser les dépenses de l'association pour les frais de laboratoire, M. Jean-Claude Charpentier invite le CA à redéposer une facture de dépenses connexes afin d'être possiblement remboursé. Il suggère aussi de faire parvenir les résultats 2014 à l'inspecteur municipal.

10. Site web et Facebook

M. Robert Grégoire informe les membres du site web et de Facebook.

Il remercie la compagnie Métaphore, représentée à l'assemblée par M. Eric Millmore, pour l'excellence du site et la poursuite de l'inscription des documents du CA. Le site web se trouve à l'adresse www.lacdeligny.org

Quelques pages du site internet sont montrées à l'assemblée. A titre d'exemples, sur ce site, on trouve les procès-verbaux des réunions, des informations diverses sur l'historique, le lac, la faune, des photos. Le site web est toujours disponible d'utilisation.

Pour ce qui est du site Facebook, il lui a été rapporté que l'inscription de l'adresse n'amenait pas forcément au site.

A la suite de ce commentaire, M. Robert Grégoire invite les gens à inscrire directement dans la barre de recherche l'adresse suivante www.facebook.com/groups/lacdeligny

Il valide auprès des gens leur connaissance de Facebook, tous en ont entendu parler, mais peu savaient que l'association y était accessible.

M. Robert Grégoire présente différentes pages issues du site actuel incluant des photos et des commentaires. Le site offre un avantage de rapidité de consultation et une ouverture sur un plus grand nombre de personnes. Le désavantage est l'accumulation d'informations s'ajoutant au-dessus des autres, ne permettant plus de voir celles en dessous sans les chercher. Les retrouver devient plus laborieux.

M. Grégoire donne les principales modalités pour aller sur le site.

M. Jean-Denis Lacourse suggère d'inscrire le lien Facebook sur le site internet.

Mme Francine Desjardins questionne le statut du groupe, ouvert ou privé? Actuellement le groupe est ouvert et deviendra fermé lorsqu'il y aura plus de personnes. Mme Desjardins demande si le site pourrait être utilisé pour de la recherche de bénévolat par exemple. A cette question, M. Grégoire précise que les commentaires apportés devraient être en lien avec la mission du CA (le lac) et que des points de discussion de ce genre devraient plutôt être envoyés au site Facebook de Mandeville. En terminant, M. Grégoire remercie les gens de leur intérêt et les invite à devenir amis Facebook.

11. Résultats financiers

M. Louis Gingras informe l'assemblée du changement de fonctionnement pour colliger les données financières. Depuis le début du CA, les données étaient sur une base de Windows xp et une mise à jour était requise, d'où des frais importants. Compte tenu de la situation, M. Gingras a présenté au conseil un outil Excel pour le suivi des finances. Celui-ci a été adopté et utilisé. Les grandes lignes de l'outil sont présentées.

Il présente les résultats financiers du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015.

Revenus prévus : 1 350.00\$. Réalisé : 1 635.94\$.

Dépenses prévues : 3 300.00\$. Réalisé : 1 738.76\$.

Déficit pour l'année de (22.22)\$.

Le déficit de l'année est moindre que l'année précédente en lien avec la réduction des tests d'eau en 2014.

M. Louis Gingras présente le projet de budget pour l'année 2015-2016.

Revenus budgétés : 1 700.00\$

Dépenses budgétées : 1 700.00\$

Surplus accumulé au 30 avril 2015 : 8 910.79\$

Solde prévu au 30 avril 2016 : 8 910.79\$

M. Jean-Guy Prescott propose l'adoption du budget et M. Pierre-Paul Roy appuie. Le budget est adopté.

12. Rapport du vérificateur

Mme Johanne Pelletier mentionne que le vérificateur, M. Normand Girard a déposé, à la réunion régulière du 15 mai 2015, une lettre confirmant la vérification des états financiers 2014-2015. La lettre est lue à l'assemblée.

Mme Pelletier remercie M. Louis Gingras pour son excellent travail et M. Normand Girard pour la vérification.

Elle a validé auprès de M. Normand Girard s'il était intéressé à poursuivre son mandat. Il est intéressé. Mme Pelletier demande si d'autres personnes sont intéressées à être vérificateur pour l'année à venir. Personne ne montre d'intérêt. Elle suggère que M. Girard soit nommé comme vérificateur pour l'année 2015-2016.

Proposé par M. Jean-Guy Prescott et appuyé par M. Jean-Claude Charpentier.

13. Élections

a) Nominations d'un président et d'une secrétaire d'élections :

M. Jean-Guy Prescott est proposé à titre de président par M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Jean-Denis Lacourse.

Mme Monique Pinard est proposée comme secrétaire d'élections par M. Claude Dignard, appuyé par M. Jean-Denis Lacourse.

Adopté à l'unanimité.

b) Postes à combler

Le conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs. .

Quatre sont en cours de mandat : M. Claude Dignard, M. Louis Gingras, M. Robert Grégoire, Mme Johanne Pelletier.

Trois viennent en élection cette année : M. Daniel Cossement, Mme Marie-Nicole Gosselin, Mme Ghislaine Hotte.

M. Jean-Guy Prescott leur demande s'ils désirent poursuivre. M. Daniel Cossement, absent mais qui a manifesté son intérêt à poursuivre, et Mme Marie-Nicole Gosselin sont intéressés alors que Mme Ghislaine Hotte ne désire pas renouveler son mandat.

c) Élections et annonce des résultats

M. Jean-Guy présente les procédures d'élection. Il demande si d'autres personnes sont proposées :

Mme Ghislaine Hotte propose M. Pierre-Paul Roy, appuyé par M. Claude Dignard.

Il n'y a pas d'autres propositions.

M. Prescott vérifie auprès de M. Pierre-Paul Roy s'il est intéressé. Celui-ci acquiesce.

M. Prescott demande une proposition en bloc pour les trois personnes ; M. Daniel Cossement, Mme Marie-Nicole Gosselin et M. Pierre-Paul Roy.

Proposition faite par M. André Rémillard, appuyée par M. Jean-Claude Charpentier. Des félicitations sont adressées à tous.

14. Varia

- a) **Les pistes des VTT du lac Deligny** : M. Jean-Denis Lacourse exprime sa préoccupation à la suite à l'adoption en 2015 de la piste de VTT autour du lac. Les VTT font beaucoup de bruit et il y en a de plus en plus. La vitesse permise est la même que celle des véhicules automobiles. Plusieurs personnes discutent du sujet, la vitesse ne devrait-elle pas être limitée à certains endroits ? Le club de VTT ne pourrait-il pas faire une autre signalisation ? D'autres mentionnent que cette situation amène de nouvelles personnes à voir notre ville et influent sur la vente des maisons. Enfin, des pour et des contres. Même si la mission du CA n'est pas nécessairement en lien avec ce sujet, les membres s'engagent tout de même à en parler en réunion régulière.

- b) La vitesse automobile autour du lac Deligny :** M. Pierre Bruyère qui a apporté le point s'interroge sur la nécessité de le maintenir. Il est invité à préciser son point quand même. Il s'agit de la vitesse automobile autour du lac. C'est rapide, les routes ne sont pas belles. M. Jean-Claude Charpentier explique que ce point a déjà été rapporté à la municipalité, qu'une équipe a observé, analysé la situation et donné des recommandations. Est-ce que le CA ne pourrait pas inscrire un mot dans le Delignois afin d'inciter les personnes à réduire leur vitesse. Tout comme le point précédent, le sujet n'est pas en lien avec la mission du CA, mais le CA en discutera.

15. Mot de la fin du président

La vice-présidente remercie chaleureusement tous les membres présents pour leur participation ainsi que les membres du CA pour leur implication. Elle remercie l'assemblée de son intérêt pour la qualité du lac et son environnement.

Une personne mentionne qu'il serait intéressant de refaire une activité sociale permettant de mieux connaître nos voisins. Mme Pelletier explique que cela sera validé par sondage dans le prochain Delignois et invite les personnes à y répondre.

Elle remercie nos commanditaires, Mme Nancy Rodrigue pour sa collaboration à la production du Delignois, M. Eric Millmore pour la tenue du site web.

M. Rodrigue Genois tient à féliciter le CA pour son excellent travail. Tous applaudissent.

Elle félicite tous les membres du CA pour leur grande contribution et souligne le travail important de Mme Ghislaine Hotte depuis plusieurs années. Elle remercie également M. Pierre-Paul Roy pour sa nouvelle participation.

16. Levée de l'assemblée

Mme Johanne Pelletier indique la fin de l'assemblée. À 10h30, il est proposé par Mme Marie-Nicole Gosselin, appuyé par M. Robert Grégoire et unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Vice-Présidente,
Mme Johanne Pelletier

Secrétaire,
Mme Ghislaine Hotte